

# RÈGLEMENTS OFFICIELS HTF

**TOUS LES PARTICIPANTS, DIRECTEURS D'ÉCOLE ET CHORÉGRAPHERS DOIVENT SUIVRE LES RÈGLEMENTS HTF AFIN D'ÊTRE ADMIS DANS LA COMPÉTITION. TOUT DANSEUR NE RESPECTANT PAS LES RÈGLEMENTS SERA SUJET À UNE OU PLUSIEURS PÉNALITÉS ET/OU DISQUALIFICATION.**

## CLASSIFICATION

1.1 Tous les participants/danseurs à HTF doivent s'enregistrer sous la classification appropriée.

1.1.1 L'organisation Hit The Floor s'engage à vérifier l'âge de tous les danseurs inscrits avec le responsable de l'inscription. Une vérification aléatoire par école se fera lors de l'événement.

1.2 Après le 15 janvier, tout changements dans le dossier d'inscription causant une modification de classification d'une routine entraîneront des frais de 25 \$ par routine (par occurrence).

1.3 Dès le début des compétitions, toute routine qui n'est pas classée dans la bonne catégorie (style, niveau, âge ou type de routine) verra son pointage exclu de la compétition. Les danseurs recevront les notes et commentaires des juges et pourront être sélectionnés comme Hit of the Day, mais ne seront pas éligibles aux remises de prix et de bourses.

1.4 Hit The Floor se réserve le droit de combiner les catégories d'âge et de groupe selon le nombre d'entrées dans la compétition.

## TEMPS LIMITE / DURÉE DE LA PRESTATION

2.1 La musique et/ou la prestation ne doivent pas excéder de plus de 5 secondes la durée allouée.

Limite de temps par catégorie :

- Solo (1 danseur) 3 minutes
- Duo-Trio (2 ou 3 danseurs) 3 minutes
- Small Group (4 à 9 danseurs) 4 minutes
- Large Group (10 à 15 danseurs) 4 minutes
- Production (16 danseurs et +) 8 minutes

2.2 Si la musique et/ou la prestation excèdent de plus de 1 minute la durée allouée par catégorie, HTF arrêtera la musique.

2.3 Il n'y a pas de minimum de durée pour la musique / ou la prestation.

## MUSIQUE

3.1 Veuillez télécharger votre musique sur le compte en ligne de votre école dans l'onglet «Musique» avant les dates suivantes:

**Gatineau** 11 mars à 17h00

**Toronto** 22 avril à 17h00

**Lévis** 13 mai à 17h00

3.2 Chaque musique qui n'est pas téléchargée avant la date limite entraînera des frais de 25 \$ par routine. Les frais devront être acquittés avant le passage de la routine lors de la compétition.

3.3 Nous vous demandons de conserver une clé USB contenant toutes les musiques de votre école en votre possession lors de l'événement.

3.4 HTF n'acceptera aucune demande concernant le volume de votre musique.

3.5 La musique ne doit pas contenir du langage inapproprié, obscène ou offensif.

Dans le doute, veuillez contacter l'organisation de HTF : [info@hitthefloor.ca](mailto:info@hitthefloor.ca)

## ACCESSOIRES ET COSTUMES

4.1 Les accessoires qui ne laissent pas de résidus sur la scène sont tolérés.

4.1.1 Aucune huile, aucun maquillage ou aucun autre produit laissant un résidu ne seront tolérés sur l'espace de performance.

4.2 HTF se laisse le droit de considérer inappropriés les vêtements trop courts et/ou trop serrés surtout s'il y a surexposition de certaines parties du corps. Le costume doit être approprié à l'âge du danseur.

4.3 HTF n'est pas responsable pour toute perte ou dommage occasionné à tout accessoire ou costume.

4.4 Le temps limite pour préparer et enlever vos décors et accessoires est de 2 minutes à partir du moment où vous commencez à installer des accessoires et décors sur scène ou que la routine est terminée.

## TEMPS D'APPEL

5.1 Tous les danseurs doivent être présents à l'événement deux (2) heures avant leur performance, à l'exception des premiers numéros de la journée qui doivent être présents au minimum une (1) heure à l'avance avant leur performance.

5.2 Les danseurs doivent se présenter (entrée à l'arrière-scène) cinq (5) numéros avant leur performance.

5.3 Les danseurs doivent être sur la scène ou en arrière-scène 15 secondes après avoir été annoncés.

## PERFORMANCE

6.1 Les éléments jugés comme offensifs, violents et/ou inadéquats ne seront pas tolérés.

\* **Éléments offensifs:** mouvement, costume et/ou concept jugés inappropriés pour le grand public.

Dans le doute, veuillez contacter l'organisation de HTF : [info@hitthefloor.ca](mailto:info@hitthefloor.ca)

6.2 Un danseur qui n'a pas été inscrit au dossier d'inscription ne peut pas compétitionner.

6.3 Si un incident affecte la performance d'un danseur, celui-ci aura la possibilité de reprendre la routine à partir du début, et ce, seulement si l'organisation de HTF l'accepte. Dans le cas d'un incident hors du contrôle du danseur, il n'y aura pas de déduction.

6.4 Les dimensions minimales de la scène sont de 44 pieds de largeur x 30 pieds de profondeur.

## ÉLIGIBILITÉ

7.1 Si un professeur et/ou danseur professionnel est inscrit à la compétition, la routine doit être dans une des catégories suivantes :

- Pour les Solos/Duos et Trios, la routine doit être dans la catégorie « **Competitive** ».
- Pour les Groupes et Productions, la routine doit être dans une des catégories suivantes :
  - **Competitive:** si 75% du groupe possède moins de sept (7) années d'entraînement.
  - **Semi-Pro:** si 75% du groupe possède sept (7) ans et plus d'entraînement.

7.2 Pour les **Solos**, un danseur ne peut pas performer plus qu'un (1) numéro dans la même catégorie. Les **Duos et Trios** ne peuvent pas avoir une routine dans la même catégorie où il y a plus de 50% des danseurs qui font partie d'une autre routine de la même catégorie.

Les **Groupes et les Productions** ne peuvent pas avoir une routine dans la même catégorie où il y a plus de 85% des danseurs qui font partie d'une autre routine de la même catégorie.

7.3 Chaque numéro peut être présenté seulement une (1) fois durant la même compétition.

## ÉVALUATION COMPÉTITION

### 8.1 Juges

Hit The Floor assure que les juges sélectionnés :

- Reçoivent une formation de 3 heures par une personne certifiée par l'organisation;
- Ont un minimum d'âge de 20 ans ainsi qu'un minimum de 8 années d'expertise en danse;
- Sont attirés aux blocs de compétition selon leur champ d'expertise en danse respectif;
- Ne sont pas informés des écoles de danse associées à chaque routine;
- Ne soient pas chorégraphes d'un numéro de la compétition;
- Ne reçoivent pas de rémunération récurrente d'une école de danse participante.

Deux blocs de juges seront constitués, le premier bloc sera composé de juges spécialisés en Hip-Hop et le deuxième bloc sera composé de juges spécialisés dans le volet technique.

### VOLET HIP-HOP

Danse chorégraphique populaire / Breaking / Waacking / Locking / Popping / House / Vogue / Party Dances ou Club Dances / Krump / Stepping / Gumboots / Dancehall

### VOLET TECHNIQUE

Ballet/ Pointes / Demi-Pointes / Jazz / Street Jazz / Claquette / Acro / Lyrique / Contemporain / Théâtre musical / Open

### 8.2 Critères d'évaluation compétition

#### Technique (45%) :

1. Musicalité
2. Synchronisme, «timing»
3. Exécution / contrôle
4. Difficulté d'exécution
5. Authenticité du style de danse

#### Performance (30%) :

1. «Showmanship» (intensité, confiance, présence, esprit d'équipe)
2. Divertissement

#### Chorégraphie (20%) :

1. Utilisation de la scène
2. Formations
3. Changement de niveau
4. Créativité (mouvement, musique, transitions)
5. Démarche artistique (écriture chorégraphique)

#### Apparence générale (5%) :

1. Originalité (costume, cheveux, maquillage, accessoires)

8.3 La décision des juges est finale. Vous recevrez une copie de chaque évaluation et les commentaires des juges dans le dossier de votre école. S'il y a égalité, la note technique la plus haute sera avantagée. Dans le cas où la note technique serait également égale, la note de performance la plus haute sera avantagée.

# SHOWCASE

## 9.1 Sélection des Coups de coeur

- Pour chaque bloc de compétition, il y aura un minimum de quatre (4) Hit of the Day, choisis comme numéros s'étant démarqués de toutes les performances dans ce segment de la compétition.
- Le Hit of The Day choisi court la chance d'être ensuite sélectionné parmi les huit (8) numéros Coup de Coeur qui participeront au Showcase All-Stars.
- Le dévoilement des numéros Coup de Coeur se fera lors de la dernière remise de prix avant le Showcase. La sélection est faite en fonction de l'appréciation générale des juges et non selon les résultats obtenus lors des compétitions.
- Les coups de cœur sélectionnés pour participer au Showcase peuvent présenter un numéro différent que celui présenté durant la compétition. Dans ce cas, la nouvelle musique doit être fournie à l'organisation HTF suite à l'annonce des numéros coups de cœur.
- Les Solo, Duo, Trio ainsi que tous les numéros dans le niveau « Novice » et « Pre-Competitive » ne sont pas éligibles au Showcase, mais peuvent tout de même être sélectionnés comme Hit of The Day.

## 9.2 Champions défendants

- Le champion défendant doit présenter un numéro contenant au moins 50% des mêmes danseurs l'année suivante pour défendre leur titre lors du Showcase. Ils doivent tout de même participer à la compétition et être évalués par les juges.
- Pour l'édition de Lévis seulement, les Champions des éditions de Gatineau et de Toronto de la même tournée auront l'opportunité de faire partie du Showcase. Il y aura donc une participation des 8 coups de coeur + Champions défendant + Champions de Hit The Floor Gatineau et Toronto de la même tournée.
- Pour l'édition de Lévis seulement, les Champions de Hit The Floor Gatineau et Toronto de la même tournée devront présenter le même numéro durant la compétition de Lévis, que celui présenté lors du Showcase dans lequel ils ont remporté la première place.

## 9.3 Critères d'évaluation Showcase

Tous les juges de la compétition vont réévaluer les routines coups de coeur selon les critères suivants. Les pourcentages alloués pour la Technique et la Performance ne sont pas les mêmes que durant la compétition.

### **Performance (40%) :**

1. «Showmanship» (intensité, confiance, présence, esprit d'équipe)
2. Divertissement

### **Technique (35%) :**

1. Musicalité
2. Synchronisme, «timing»
3. Exécution / contrôle
4. Difficulté d'exécution
5. Authenticité du style de danse

### **Chorégraphie (20%) :**

1. Utilisation de la scène
2. Formations
3. Changement de niveau
4. Créativité (mouvement, musique, transitions)
5. Démarche artistique (écriture chorégraphique)

### **Apparence générale (5%) :**

1. Originalité (costume, cheveux, maquillage, accessoires)

## **PÉNALITÉS ET DÉDUCTIONS**

10.1 Toutes décisions concernant les déductions et pénalités sont finales

10.1.1 Le directeur technique de la compétition s'occupe de coordonner les tâches des juges et est responsable des déductions.

10.2 Il n'y a pas de limite de points pouvant être déduits pour une même routine.

10.3 Tous les points sont déduits de la note totale, sur 100.

## **LISTE DES DÉDUCTIONS (SUR 100)**

### **LIMITE DE TEMPS**

- La musique et/ou performance excède de plus de 5 secondes la durée allouée 2

### **MUSIQUE**

- Trame contenant des paroles inappropriées 3

### **ACCESSOIRES ET COSTUMES**

- Utilisation d'accessoires laissant des résidus sur la scène après un nettoyage de base 2
- Costume considéré comme inapproprié 3
- Le temps pour préparer et enlever les accessoires et décors dépasse la limite de 2 minutes 2

### **TEMPS D'APPEL**

- Danseurs qui ne sont pas sur la scène ou en arrière-scène 15 secondes après avoir été annoncés 3

### **PERFORMANCE**

- Mouvements jugés comme offensifs, violents et/ou inadéquats 3
- Danseur non inscrit au dossier d'inscription ayant participé à la compétition / par occurrence 3
- Reprise d'une routine due à un incident dont le danseur ou l'école de danse serait responsable (sur approbation de l'organisation HTF) 3

### **SHOWCASE (LES DÉDUCTIONS SERONT SEULEMENT APPLICABLES LORS DU SHOWCASE)**

- Les Champions défendant présentent un numéro contenant moins de 50% des mêmes danseurs que l'année précédente 2
- Les Champions de Hit The Floor Gatineau et Toronto de la même tournée présentent un numéro différent lors de la compétition de Lévis que celui présenté dans le Showcase gagné 2

**Hit The Floor s'engage à offrir une évaluation juste et équitable.**

# **HIT THE FLOOR 2019**

